

Comment les résultats ont été établis

Un prélim qui sélectionne, un tirage au sort qui forme les couples, une finale qui classe. Trois étapes, trois règles différentes — les voici bulletin par bulletin, avec le détail de chaque calcul.

20 leaders · 16 followers

7 + 7 qualifié·e·s

7 couples en finale

7 juges au prélim, 5 en finale

149 bulletins

Prélims

12 août 2026, 23 h 47 → 13 août 2026, 00 h 20 · 20 leaders + 16 followers · 7 + 7 qualifié·e·s

01 La règle du prélim

Un prélim ne classe pas, il **sélectionne**. Pour chaque danseur·se, chaque juge répond à une seule question : est-ce que je veux le·la revoir en finale ? **Oui**, **peut-être**, ou **non**.

On range ensuite par nombre de **oui**. À égalité de oui, ce sont les **peut-être** qui départagent — c’est leur seule fonction ; ils ne rattrapent jamais un oui manquant. À égalité parfaite, c’est le numéro de dossard qui ordonne, et cet ordre n’a aucune signification sportive.

Un J&J se juge **par rôle et séparément** : les leaders d’un côté, les followers de l’autre, avec deux jurys et deux coupes distinctes. Les couples de finale n’existent pas encore à ce stade — ils seront tirés au sort.

02 Les bulletins des leaders

oui je veux le revoir **p.ê** départage à égalité de oui **non** pas ce tour-ci – pas de bulletin

Leaders — 20 danseurs × 3 juges = 60 bulletins, tous validés.							
RANG	DOSSARD	DANSEUR·SE	JULIEN	LISA	WILLIAM	OUI	P.Ê
1	4	Eirik D.	oui	p.ê	oui	2	1
2	12	Samuel F.	oui	p.ê	oui	2	1
3	14	Johan N.	p.ê	oui	oui	2	1
4	16	Fabien C.	p.ê	oui	oui	2	1

RANG	DOSSARD	DANSEUR · SE	JULIEN	LISA	WILLIAM	OUI	P.Ê
5	7	Jean V.	oui	non	oui	2	0
6	10	Adrien G.	oui	oui	non	2	0
7	18	Aurélien E.	non	oui	oui	2	0
LIGNE DE COUPE – 7 QUALIFIÉ·E·S							
8	6	Noel T.	p.ê	p.ê	oui	1	2
9	8	Franck B.	p.ê	p.ê	oui	1	2
10	2	Ludovic L.	p.ê	oui	non	1	1
11	5	Marco S.	oui	non	non	1	0
12	9	Luigi A.	non	non	oui	1	0
13	13	Rudy B.	oui	non	non	1	0
14	36	Sylvain G.	non	oui	non	1	0
15	37	Michel-Antoine B.	non	oui	non	1	0
16	15	Arthur C.	p.ê	non	p.ê	0	2
17	3	Sebastien D.	non	p.ê	non	0	1
18	17	Alexandre M.	non	non	p.ê	0	1
19	11	Benjamin L.	non	non	non	0	0
20	19	Omar D.	non	non	non	0	0

AUCUNE UNANIMITÉ

Aucun leader n’obtient trois oui. Le haut du tableau est un groupe de quatre strictement identiques — 4, 12, 14 et 16 : deux oui et un peut-être chacun — suivi d’un groupe de trois, également identiques — 7, 10 et 18 : deux oui, aucun peut-être. **À l’intérieur de chaque groupe, l’ordre affiché ne vient que du numéro de dossard.** Il n’a aucune valeur sportive : ce qui compte à un prélim, c’est de quel côté de la coupe on tombe, pas le rang.

LA COUPE

18 Aurélien E. (deux oui) prend la septième place devant **6 Noel T.** (un oui, deux peut-être). Deux peut-être ne rattrapent jamais un oui manquant — c’est la règle, et c’est ce qui s’est joué ici.

LE CONTRASTE AVEC L’OPEN

Le même jury — Julien, Lisa, William — a donné **six unanimités sur neuf leaders en Open, et aucune sur vingt en Advanced**. Le oui/peut-être/non n’est pas une note absolue : il se lit relativement à la taille du plateau. Vingt leaders pour sept places imposent une sévérité que neuf pour sept n’appellent pas.

03 Les bulletins des followers

Followers — 16 danseuses·rs, 54 bulletins validés (le 4^e juge n’a pas noté tout le plateau).

RANG	DOSSARD	DANSEUR·SE	AURORE	ELEONORA	MAEVA	MIHANTA*	OUI	P.Ê
1	28	Florette C.	oui	oui	oui	oui	4	0
2	27	Marjolaine H.	oui	oui	oui	p.ê	3	1
3	26	Paméla T.	oui	oui	oui	–	3	0
4	31	Zoé M.	oui	oui	non	oui	3	0
5	21	Anaïs T.	oui	p.ê	oui	–	2	1
6	22	Sophie D.	oui	p.ê	oui	–	2	1
7	30	Jeanne M.	oui	non	non	oui	2	0
LIGNE DE COUPE – 7 QUALIFIÉ·E·S								
8	32	Emie M.	p.ê	oui	non	p.ê	1	2
9	35	Olga S.	p.ê	p.ê	oui	–	1	2
10	25	Clemence L.	non	oui	non	p.ê	1	1
11	33	Clara F.	non	oui	non	–	1	0
12	23	Clelia M.	p.ê	p.ê	non	–	0	2
13	24	Nadine W.	non	p.ê	p.ê	–	0	2
14	34	Clara L.	p.ê	p.ê	non	–	0	2

RANG	DOSSARD	DANSEUR·SE	AUORE	ELEONORA	MAEVA	MIHANTA*	OUI	P.Ê
15	20	Sarah T.	p.ê	non	non	—	0	1
16	29	Ina C.	non	non	non	—	0	0

LE 4^e JUGE, ET CE QU'IL A CHANGÉ

***Mihanta a été affecté au jury des followers mais n'a noté que 6 des 16 danseuses.** Ses six bulletins comptent comme ceux d'un juge complet, et ils ont **déplacé la ligne de coupe** : 30 Jeanne M. doit son deuxième oui à l'un d'eux et prend la 7^e place. Sans ce bulletin partiel, elle serait 10^e, et **35 Olga S. (un oui, deux peut-être) serait entrée en finale à sa place.** Jeanne M. a ensuite été tirée avec Samuel F. et a terminé 5^e de la finale.

Ce n'est pas une erreur de calcul — le moteur compte des oui, et il les compte correctement. C'est une question de **conduite du jury** : personne, ni pendant le tour ni à sa clôture, n'a été averti qu'un juge n'avait pas noté tout le plateau.

LA COUPE

30 Jeanne M. (deux oui) passe devant **32 Emie M.** (un oui, deux peut-être). Et 28 Florette C. est la seule à quatre oui : elle est la seule du plateau à avoir été vue — et voulue — par les quatre juges.

Le tirage des couples

tirage automatique · graine 918bfb55...

04 Sept leaders, sept followers, sept couples

Un J&J ne qualifie pas des couples, il qualifie des **individus**. Les couples de finale sont formés par **tirage au sort**, une fois la coupe validée. Le dossard de finale (1 à 7) est celui du couple : il ne dit rien du rang obtenu au prélim.

1 Eirik D. & Marjolaine H. (dossards 4 et 27)

2 Jean V. & Zoé M. (dossards 7 et 31)

3 Adrien G. & Florette C. (dossards 10 et 28)

4 Samuel F. & Jeanne M. (dossards 12 et 30)

5 Johan N. & Sophie D. (dossards 14 et 22)

6 Fabien C. & Anaïs T. (dossards 16 et 21)

7 Aurélien E. & Paméla T. (dossards 18 et 26)

TRAÇABILITÉ

Le tirage a été fait par l'application (source auto_draw), et sa graine est enregistrée en base : il est rejouable à l'identique. Aucun appariement n'a été retouché à la main.

Finale

13 août 2026, 23 h 09 → 14 août 2026, 02 h 03 · 7 couples · 5 juges · placement relatif

05 La règle de la finale

En finale, chaque juge range les sept couples de 1 à 7. Le placement relatif ne fait **ni somme ni moyenne** de ces rangs : il cherche, place par place, le couple qu’une **majorité de juges** a placé à ce rang *ou mieux*.

Avec 5 juges, la majorité est de **3**. Pour la 1^{re} place, on regarde qui a au moins trois « 1 ». Si personne, on élargit : qui a au moins trois placements dans les *deux* premiers ? Puis dans les trois, et ainsi de suite. Dès qu’un couple atteint la majorité, il prend la place et **sort du tableau** — on recommence avec les restants.

Plusieurs couples atteignent la majorité au même élargissement ? C’est d’abord la **majorité la plus large** qui l’emporte (quatre juges battent trois), et à égalité de largeur, la **plus petite somme des placements comptés**.

06 Les bulletins de la finale

Rang attribué par chaque juge — 35 bulletins, tous validés. Lignes dans l’ordre du résultat final.						
COUPLE	DANSEURS	FABIEN	FRANCESCA	JULIEN	MARCO GUGLIE	SONDRE
3	Adrien G. & Florette C.	2	1	1	1	1
2	Jean V. & Zoé M.	1	2	5	6	3
6	Fabien C. & Anaïs T.	3	6	4	2	2
5	Johan N. & Sophie D.	4	4	3	7	4
4	Samuel F. & Jeanne M.	6	3	2	4	6
7	Aurélien E. & Paméla T.	5	5	7	5	5
1	Eirik D. & Marjolaine H.	7	7	6	3	7

LE PLUS CONSENSUEL DES DEUX PLATEAUX

Quatre juges sur cinq placent le couple 3 en tête, le cinquième le met 2^e. Aucune autre ligne des deux finales n’est aussi nette. À l’autre bout, le couple 7 est le plus régulier du plateau : quatre juges le placent exactement 5^e.

LES LECTURES QUI DIVERGENT

Marco Guglie lit deux couples autrement que ses collègues : il place le couple 1 troisième — les autres le mettent 6^e, 7^e, 7^e, 7^e — et le couple 5 septième, quand les autres le mettent 3^e, 4^e, 4^e, 4^e. Le couple 2, lui, sépare franchement le jury : 1^{er}, 2^e et 3^e pour trois juges, 5^e et 6^e pour les deux autres. Il finit malgré tout 2^e — un classement moyen aurait gommé ce désaccord au lieu de le porter.

07 Le tableau de placement relatif

Chaque colonne cumule : *combien de juges ont placé ce couple à ce rang ou mieux*. La case **encadrée** est celle où la majorité de 3 est atteinte — le moment où la place est acquise. Une fois la place prise, le couple sort du tableau : les colonnes suivantes, estompées, ne servent plus à rien.

Cumul du nombre de juges, rang par rang								
PLACE	COUPLE	1	1-2	1-3	1-4	1-5	1-6	1-7
1	3	4	5	5	5	5	5	5
2	2	1	2	3	3	4	5	5
3	6	0	2	3	4	4	5	5
4	5	0	0	1	4	4	4	5
5	4	0	1	2	3	3	5	5
6	7	0	0	0	0	4	4	5
7	1	0	0	1	1	1	2	5

DEUX DÉPARTAGES, DEUX RÈGLES DIFFÉRENTES

La 2^e et la 4^e place se jouent toutes deux à égalité, mais pas sur le même critère. Pour la **2^e**, les couples 2 et 6 atteignent la majorité avec le *même nombre* de juges — trois, en « 1-3 » — et c'est la somme des placements comptés qui tranche : 6 contre 7. Pour la **4^e**, les couples 5 et 4 atteignent tous deux la majorité en « 1-4 », mais le couple 5 avec *quatre* juges contre trois : la majorité la plus large l'emporte, et la somme n'est même pas consultée.

CE QUE LA SOMME DES RANGS AURAIT DONNÉ

Si l'on avait simplement additionné les rangs — ce qui **n'est pas** la règle — le couple 4 (21) serait passé devant le couple 5 (22). Le placement relatif décide l'inverse : quatre juges ont mis le couple 5 dans leurs quatre premiers, contre trois pour le couple 4. Les deux 6^e places du couple 4 et la 7^e du couple 5 ne sont jamais comptées, parce que la place était acquise avant. **C'est toute la différence entre « à quel point les juges les ont aimés » et « combien de juges les ont mis assez haut ».** Sur l'Open, les deux méthodes donnaient le même ordre ; ici, non.

08 Place par place

1^e **3 — Adrien G. & Florette C.** 4 juges sur 5 les placent premiers. Le cinquième bulletin les met 2^e. C'est la ligne la plus consensuelle des deux finales.

2^e **2 — Jean V. & Zoé M.** 3 juges sur 5 les placent dans leurs 3 premiers (1, 2, 3). Les deux autres juges les mettent 5^e et 6^e : le jury est franchement partagé, et c'est pourtant la 2^e place qui sort.

à égalité de majorité en « 1-3 » — départage à la somme des placements comptés : $2 \rightarrow 1 + 2 + 3 = 6$ · $6 \rightarrow 2 + 2 + 3 = 7$

3^e **6 — Fabien C. & Anaïs T.** 3 juges sur 5 les placent dans leurs 3 premiers (2, 2, 3). Ils avaient atteint la majorité en même temps que le couple 2 à la place précédente, et l'avaient perdue à la somme (7 contre 6). La 3^e place leur revient sans nouveau départage.

4^e **5 — Johan N. & Sophie D.** 4 juges sur 5 les placent dans leurs 4 premiers (3, 4, 4, 4). Le cinquième les met 7^e — un rang qui n'entre jamais dans le calcul, la place étant acquise avant.

plusieurs couples atteignent la majorité en « 1-4 » — le plus large l'emporte : $5 \rightarrow 4$ juges · $4 \rightarrow 3$ juges

5^e **4 — Samuel F. & Jeanne M.** 3 juges sur 5 les placent dans leurs 4 premiers (2, 3, 4).

6^e **7 — Aurélien E. & Paméla T.** 4 juges sur 5 les placent dans leurs 5 premiers (5, 5, 5, 5). Le seul écart est un 7^e : aucun couple des deux finales n'a été lu de façon aussi homogène.

7^e **1 — Eirik D. & Marjolaine H.** Dernière place restante. Un seul juge les avait placés dans ses cinq premiers.

09 Le classement final

1	3	Adrien G. & Florette C.	majorité de 1 ^{re} place
2	2	Jean V. & Zoé M.	départage à la somme, en 1-3
3	6	Fabien C. & Anaïs T.	majorité en 1-3
4	5	Johan N. & Sophie D.	majorité la plus large, en 1-4
5	4	Samuel F. & Jeanne M.	majorité en 1-4
6	7	Aurélien E. & Paméla T.	majorité en 1-5
7	1	Eirik D. & Marjolaine H.	majorité en 1-7

Établi le 4 septembre 2026 à partir des 149 bulletins enregistrés en base — 114 au prélim, 35 en finale, tous validés. Les deux dépouillements ont été rejoués à la main, indépendamment du moteur : ils redonnent exactement le même classement, la même colonne de majorité et la même règle de départage à chaque place.